



4^{ème} RENCONTRE DE DROIT PUBLIC DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE



Les enjeux des services publics locaux

**Grand amphithéâtre du département Gestion des Entreprises
et des Administrations de l'Université Grenoble-Alpes,
1, place de Verdun à Grenoble,**

LE JEUDI 8 février 2018, de 13 H 30 à 17 H 30

Les évolutions économiques et sociales actuelles soumettent les services publics, dans leur ensemble, et plus spécifiquement les services publics locaux, à de vives tensions mettant à l'épreuve les grands principes qui en constituent le socle. Sommés d'être performants et en phase avec la société, les collectivités qui les assument doivent repenser leurs modalités de fonctionnement. Les services publics se retrouvent ainsi dans une tourmente qui trouve un écho dans les contentieux portés devant la juridiction administrative.

Cette quatrième rencontre de droit public sera l'occasion de débattre des enjeux qu'impose ce contexte aux services publics locaux autour de trois thèmes : les choix des modes de gestion des services publics locaux ; les conséquences des transferts de compétences entre collectivités ; le respect du principe de laïcité.

DEROULEMENT

13h : accueil-café.

13h30 - 13h45 : Ouverture des travaux

- **M. Denis Besle**, président du tribunal administratif de Grenoble, **M. David Déchenaud**, doyen de la faculté de droit et **M. Cédric Cordel**, directeur du département GEA de l'université Grenoble-Alpes.

13h50 - 14h40 : Les enjeux des choix des modes de gestion des services publics locaux

- table ronde animée par **M. Jean-Christophe Videlin**, vice-doyen de la faculté de droit de Grenoble, avec **M. Benoit Chevaldonnet**, magistrat, **Me Sarah Tissot**, avocate, et **M. Michel Papaud**, directeur général des services de Grenoble-Alpes métropole.

14h45 - 15h35 : Les enjeux des transferts de compétences

- table ronde animée par **M. Nicolas Kada**, professeur de droit public de l'université Grenoble-Alpes, avec **M. Luc Chocheyras**, magistrat, **Me Michel Fessler**, avocat, **M. Thomas Michaud**, sous-préfet de la Tour-du-Pin.

Pause

16h05 - 16h55 : Les enjeux de la laïcité dans les services publics locaux,

- table ronde animée par **Me Sandrine Fiat**, avocate, avec **Mme Isabelle Bril**, magistrate, **Mme Julie Arroyo**, maître de conférences à l'université Grenoble-Alpes, **Mme Nathalie Reveyaz**, inspectrice d'académie - référente académique Laïcité.

17h : synthèse.

17h15 : clôture.



Coupon-réponse à retourner avant le 26 janvier 2018.

Par courrier au tribunal administratif de Grenoble 2, place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble,
ou par courriel : sylviane.bottex@juradm.fr

Madame, Monsieur :

Organisme :

Fonction :

E-mail :

Sera accompagné de _____ personnes. (lister les noms des accompagnants)

Ces informations seront saisies dans un fichier informatique. Elles sont nécessaires pour renseigner votre inscription.